



Nouvel opérateur télécom

Par rhm, le **26/10/2011** à **20:41**

Bonjour,

J'ai un petit problème avec l'association pour laquelle je travaille concernant notre nouvel opérateur téléphonique.

Notre contrat est signé depuis le 27 novembre 2010 mais la reprise de nos lignes n'est effective que depuis le 08 juillet 2011 (il paraît que les procédures sont très longues !).

Reste que rien ne semble avoir été fait sur la résiliation effective alors que le commercial nous avait assuré de s'occuper de tout. Du coup nos lignes sont facturées par le nouvel opérateur (abonnements et communications) et les anciens (abonnements France Télécom et SFR).

De plus seules les différentes lignes téléphoniques ont fait l'objet d'un rachat alors que nous avons également des lignes de fax. J'ai beau les relancer régulièrement, chacun reste évasif et rien n'avance.

Je me débat depuis près de 5 mois pour parvenir à résoudre cet imbroglio sachant que la Direction et le commercial de notre nouvel opérateur se renvoient la balle mais jouent la politique de l'autruche.

Pourriez-vous m'indiquer où me renseigner ou quelle procédure mettre en place pour obtenir satisfaction. Merci